



**MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI
DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
ET DU DIALOGUE SOCIAL**

HAUT CONSEIL DU DIALOGUE SOCIAL

31 MARS 2017

*Présentation de la mesure d'audience syndicale au
niveau national et interprofessionnel*

Résultat du calcul de l'audience syndicale 2017

Niveau national et interprofessionnel

(MARS – TPE – AGRICULTURE)

<i>Nombre de salariés inscrits¹</i>	13 244 736
<i>Nombre de votants</i>	5 664 031
<i>Nombre de suffrages valablement exprimés²</i>	5 243 128
<i>Taux de participation³</i>	42,76 %

Organisations syndicales ayant obtenu une audience supérieure ou égale à 8%

<i>Organisations syndicales</i>	<i>Nombre de suffrages valablement exprimés⁴</i>	<i>% de voix obtenues</i>	<i>Poids relatifs⁵</i>
<i>CFDT</i>	1 382 647	26,37 %	30,32 %
<i>CGT</i>	1 302 776	24,85 %	28,57 %
<i>CGT-FO</i>	817 570	15,59 %	17,93 %
<i>CFE-CGC</i>	559 305	10,67 %	12,27 %
<i>CFTC</i>	497 361	9,49 %	10,91%

¹ Le nombre de salariés inscrits correspond au nombre de salariés inscrits sur les listes électorales des entreprises dont les procès verbaux d'élections professionnelles (CE, DUP ou à défaut DP) seront pris en compte, du scrutin TPE et du collège des salariés de la production agricole de l'élection aux chambres départementales d'agriculture

² Le nombre de suffrages valablement exprimés correspond au nombre de votants moins les suffrages blancs et nuls

³ Le taux de participation est calculé à partir du nombre de votants rapporté au nombre de salariés inscrits

⁴ Le nombre de suffrages valablement exprimés comporte des décimales en raison des répartitions de voix au sein des listes communes qui s'expriment en pourcentage du nombre total de suffrages recueillis par celles-ci

⁵ Il s'agit du poids relatif des organisations syndicales sur le seul périmètre des organisations ayant obtenu un score supérieur à 8% des suffrages valablement exprimés.

Organisations syndicales ayant obtenu une audience inférieure à 8%

<i>Organisations syndicales</i>	<i>Nombre de suffrages valablement exprimés</i>	<i>% de voix obtenues</i>
<i>UNSA</i>	280 555	5,35 %
<i>SOLIDAIRES</i>	181 405	3,46 %
<i>Autres listes (< 1%)</i>	209 227	3,99 %

Audience de la CFE-CGC dans les collèges électoraux dans lesquels ses règles statutaires lui donnent vocation à présenter des candidats : 19,39%

